



LES HIRONDELLES

des auxiliaires insoupçonnables

UN OISEAU PROTÉGÉ

Oiseaux migrateurs, les hirondelles n'hésitent pas à parcourir entre **5 000 et 10 000 km** pour rejoindre l'Afrique subsaharienne en période hivernale. Elles reviennent sur notre territoire dès le printemps (entre mars et octobre). Ce périple migratoire n'est pas sans risque : **prédation, conditions météo, manque d'alimentation, fatigue...** impactent la population.

D'autres menaces contribuent au déclin de l'espèce :

- La réduction des insectes par l'**utilisation des produits phytosanitaires**

- La **disparition des prairies, des zones humides et la destruction des haies** (ce qui entraîne une diminution de la ressource alimentaire),
- La **raréfaction** des lieux d'hébergements (ouvertures condamnées des bâtiments),
- La destruction des nids en raison **des salissures** dues aux fientes,
- Le développement urbain qui induit un **approvisionnement difficile** des matériaux nécessaires à la construction des nids (boue et brindilles),

- Les **changements climatiques et le froid** (une chute drastique des températures peut être fatale),
- **Les prédateurs** tels que les chats, les fouines, l'Epervier, le Lérot mais aussi les moineaux qui détruisent les œufs.

Ces petits oiseaux au vol rapide et virevoltant nichent régulièrement chez nous, en Hauts-de-France. Des solutions existent pour les aider, il suffit parfois de peu de choses pour cohabiter sereinement avec eux.



DES INSECTIVORES VORACES

Ces oiseaux menacés sont des insectivores voraces, plus encore lorsqu'il y a une nichée à nourrir. A elle seule, une hirondelle peut manger **300 moustiques par jour**. Mouches, moustiques, taons, pucerons ... les hirondelles n'en font qu'une bouchée et sont à ce titre de **précieux auxiliaires**.

Les hirondelles fournissent également d'importantes informations sur l'état de notre environnement. Ces oiseaux sont donc de **bons indicateurs** pour mesurer l'état de la biodiversité de notre territoire.



Le saviez-vous ?

En France, les hirondelles bénéficient d'un statut de protection total issu de la Loi de protection de la nature du 10 juillet 1976. Il ne peut être porté atteinte ni aux individus, ni aux nids. Toute personne ne respectant pas cette loi s'expose à une forte amende et à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 6 mois.

CAMPAGNARDE OU CITADINE

Si trois espèces nichent en Hauts-de-France, deux d'entre-elles sont plus particulièrement présentes dans la région : il s'agit de **L'HIRONDELLE RUSTIQUE ET DE L'HIRONDELLE DE FENÊTRE**.

• **L'HIRONDELLE RUSTIQUE** est plus campagnarde, elle niche à l'abri dans des bâtiments laissés accessibles comme les étables, les écuries, les granges, les dépendances agricoles ou les porches.



• **L'HIRONDELLE DE FENÊTRE** affectionne davantage les façades des maisons **des villes et villages**, les dessous de balcons ou avant-toits des habitations pour y construire son nid. L'hirondelle de fenêtre est aussi plus légère (de 13 à 23 g contre 16 à 24 g) et plus petite (29 cm contre 34) que sa consœur. Ce volatile ne doit pas être confondu avec le Martinet dont la couleur sombre et la forme de ses ailes permettent d'en faire la distinction.



Si elles semblent assez similaires (couleur noire bleutée) quelques détails simples permettent néanmoins de les différencier. **Une queue très échancrée avec de longs filets, un front et une gorge rouge brique sont des caractéristiques typiques des hirondelles rustiques. L'hirondelle de fenêtre est bicolor, blanche dessous et noir/bleuté dessus**, à l'exception du croupion. La queue est également moins échancrée.

L'observation des nids en dit tout aussi long sur son propriétaire. S'il est en forme de **coupole** avec une ouverture en partie haute, il s'agit de la propriété d'une **hirondelle rustique**. Un nid fermé avec seulement une **petite entrée en forme de hublot, réalisé en boue séchée**, est typique des **hirondelles de fenêtre**.

Tous les nids ne sont pas actifs c'est-à-dire occupés. **Un nid inactif ne doit jamais être détruit**, car ses anciens occupants (voire même de nouveaux) peuvent vouloir y élire de nouveau domicile l'année suivante.

LEVER LES YEUX ET OBSERVER

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, l'hirondelle de fenêtre est d'une manière générale en déclin **de 27 % depuis les vingt dernières années**. Cette diminution est plus marquée pour **l'hirondelle rustique avec - 34 % des effectifs** (Luczak, 2017). Pour aider les scientifiques à mieux connaître la répartition des hirondelles, et à renforcer leur préservation, un observatoire a été mis en place.

Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) : une enquête est lancée !

Les recensements d'Hirondelle de fenêtre ont commencé en 2019 et chaque année, des communes sont tirées aléatoirement afin d'être prospectées dans leur ensemble.

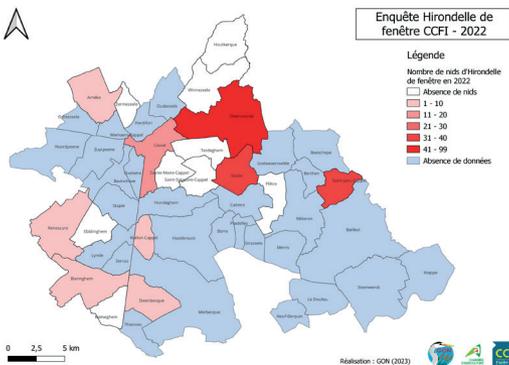
Une première enquête participative est lancée en 2023. Celle-ci permettra de recenser plus précisément le nombre de nids actifs d'hirondelles, et notamment d'Hirondelle rustique, espèce pour laquelle les données manquent.

• HIRONDELLE DE FENÊTRE

2022 est la quatrième année de suivi des hirondelles de fenêtre sur le territoire de la CCFI. L'Hirondelle de fenêtre étant coloniale, sa répartition peut sembler hétérogène. Sur le territoire de la CCFI, **231 nids actifs** ont été recensés. Le taux d'occupation en 2022 est très bon et avoisine les 83 %.

Douze communes abritent une ou plusieurs colonies, soit environ 57 % des villes prospectées en 2022. Cette information est cependant à prendre avec prudence car celles-ci sont tirées aléatoirement et de grandes disparités peuvent apparaître d'une commune à l'autre.

Localisation des nids d'Hirondelles de fenêtre sur la CCFI en 2022



Le saviez-vous ?



Les hirondelles sont fidèles à leur habitat et reviennent nicher à l'endroit de leur naissance. Entre mars et avril, le mâle s'approprie un emplacement depuis lequel il chante pour y attirer une femelle. Une fois le couple formé, la construction du nid mobilise 1 à 2 semaines de travail avant d'accueillir la première ponte. Après une couvée de 15 jours, s'en suivront 20 jours de nourrissage intense des jeunes.

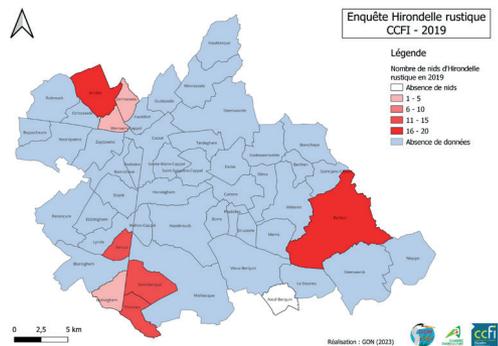
Le nid est il occupé ? Quelques indices : des allées et venues régulières, des traces de fientes fraîches à l'aplomb du nid...

• HIRONDELLE RUSTIQUE

Une enquête avait eu lieu en 2019 auprès de 17 exploitants agricoles, répartis sur 9 communes. **87 nids actifs** avaient été trouvés sur 263 nids au total. Le taux d'occupation était donc faible, avec seulement un tiers des nids recensés occupés par un couple reproducteur.

L'enquête participative de 2023 nous permettra d'améliorer les connaissances sur l'état des populations et la répartition de cette espèce sur le territoire de la CCFI.

Localisation des nids d'Hirondelles rustiques sur la CCFI en 2019



LES BONNES PRATIQUES

Pour accueillir des hirondelles, plusieurs solutions existent :

• **Maintenir un bâtiment isolé** (garage, ferme, ...) ouvert à partir du mois de mars pour l'hirondelle rustique. Les hirondelles arrivent généralement à la mi-mars, les jeunes couples sont alors à la recherche de nouveaux sites de nidification.



• **Créer un point d'eau boueux** pour que les hirondelles puissent accéder facilement à de la boue, matériel primordial à l'élaboration du nid. Exemple : le bac à boue facilite la construction des nids. Il s'agit d'un cadre en bois, recouvert d'une bâche imperméable sur laquelle on mélange de la terre argileuse à de l'eau (à arroser tous les jours).

• **Poser des nichoirs** : pour l'hirondelle de fenêtre, il est possible de poser un nichoir dans l'angle d'une fenêtre (généralement au 2nd étage) ou sous un cache-moineau. Pour l'hirondelle rustique, il faut poser des nichoirs à l'intérieur d'un bâtiment que vous maintiendrez ouvert. Posez une planche sous le nid afin de recueillir les fientes et éviter les salissures sur le mur ou le sol. (cf encart)



LES PLANCHETTES DE PROTECTION

Cet aménagement est constitué d'une planche en bois et de deux équerres. Il est installé sous le nid pour récupérer les salissures. Attention, la planche ne doit pas faciliter l'accès au nid des prédateurs (chats, fouines). Elle doit donc faire 35 cm de large et 40 cm

de long, et être fixée à une distance comprise entre 40 et 100 cm sous le nid. Laisser un bon centimètre entre la planche et le mur.

N'oubliez pas de la nettoyer d'une année sur l'autre pour qu'elle puisse conserver son rôle de protection.



Contacts :

Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais : 03 21 60 57 60 - GON : 03 20 53 26 50 - CCFI : 03 74 54 00 70

